



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec  
DÉROGATION MINEURE  
DM2017-90008

*A summary  
of this Public Notice is  
available in English  
on the Website  
[www.shannon.ca](http://www.shannon.ca)*

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint et greffier de la Ville de Shannon :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **22 août 2017**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2017-90008** :

Cette demande déposée par le propriétaire du lot 4 368 031 (584, rue des Mélèzes) situé dans la zone H-5, vise à réputer conforme la façade du garage qui est supérieure à celle de la partie résidentielle. La façade résidentielle mesure 7.84 mètres, alors que la façade du garage mesure 8.0 mètres, ce qui excède de 0.16 mètre. Le *Règlement de zonage* 352 stipule que la largeur totale (avec abri d'auto s'il y a lieu) ne doit pas excéder la largeur du mur avant du bâtiment résidentiel. L'élément dérogatoire est donc la largeur du garage étant de 0.16 mètre trop grande.

**QUE** toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **mardi 22 août à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick, Shannon.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 4<sup>e</sup> JOUR DE JUILLET 2017 (PUBLIÉ LE 26 JUILLET 2017)**

Le directeur général adjoint et greffier,  
Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA